

Que feriez-vous si vous étiez victime de harcèlement scolaire ?

Chaque semaine, *Les Informations dieppoises* donne la parole à des enfants et des ados, sur une question d'actualité. Aujourd'hui, les élèves de CM2 de la classe de Margaux Secouard, à l'école Jules-Ferry de Dieppe, nous disent ce qu'ils feraient s'ils étaient victimes de harcèlement scolaire.

Carolane répond qu'elle "**en parlerait à la maîtresse ou aux professeurs**" pour que cela cesse, avant d'en parler à sa famille.

Louise constate que "**le harcèlement scolaire peut se poursuivre en dehors de l'école et sur les téléphones**". Elle insiste donc sur le fait que selon elle, il faut aussi le montrer à un adulte.

Une de ses camarades, Marie, poursuit : "**Je pense qu'il faut que le harceleur avoue**". Et si c'était elle qui était victime de harcèlement scolaire, "**je le mettrais face à beaucoup d'adultes pour qu'ils m'aident**".

En discutant avec ses élèves, l'enseignante constate que "**beaucoup d'élèves connaissent le numéro du service national d'accueil pour un enfant en danger**". Il s'agit du 119.

Enfin, face aux conséquences tragiques que peuvent avoir les cas de harcèlement scolaire, comme le suicide dans les Yvelines début septembre d'un adolescent de 15 ans, des enfants concluent "**qu'il ne faut pas se faire de mal, car ce n'est pas notre faute si on est harcelé**".





Carolane s'est fait la porte-parole de ses camarades.